

Circulaire de Rentrée 2021

Les premières lignes de la circulaire de rentrée donnent le ton général. Il s'agit d'un texte de communication qui s'adresse davantage au grand public qu'aux professionnel-les, une circulaire de rentrée fondée par les stratégies de communication politique du ministère plutôt que sur une volonté de pilotage.

Pour le ministre, « face à la crise sanitaire et la menace terroriste, l'École de la République a fait la preuve de son unité et de sa capacité à réagir face à l'imprévu ».

Au niveau sanitaire, le ministre annonce que : *« Toutes les écoles et tous les établissements mettront... en place un plan de continuité pédagogique sur la base des plans déjà publiés au niveau national, pour assurer la continuité des apprentissages dans l'hypothèse où la circulation particulièrement active du virus ou toute autre situation obligerait à prendre des mesures ciblées (fermeture ponctuelle ou réduction de la jauge des élèves accueillis). Ce plan devra comporter un volet organisationnel, un volet pédagogique et un volet numérique. »*

Par ailleurs, dans le même esprit que celle de 2019, cette circulaire dessine les contours d'une « pédagogie officielle » contrainte. Quatre annonces concernent plus particulièrement l'école primaire :

- **Priorité à la lecture qui devient grande cause nationale** avec un quart d'heure de lecture qui doit être instauré ou développé « partout où c'est possible »
- Evaluations de début de CP, mi-CP, CE1, 6^{ème} qui doivent constituer des points de repères pour identifier forces et fragilités des élèves pour construire des démarches pédagogiques en équipe (attention particulière à « Je rentre au CP »)
- **Exposer les élèves aux opérations dès le début de l'école élémentaire.** Le plan Mathématiques devra permettre de gagner quelques places dans l'enquête TIMSS
- **Les 30 mn d'activité physique quotidienne** ont vocation à être généralisées

Pour le reste, le ministre reprend les éléments de sa politique en abordant laïcité, mixité, éducation au développement durable, prévention contre le harcèlement et les violences, et vacances apprenantes sans que de nouvelles décisions en termes de budget soient prises.

- Il appelle à faire vivre les principes de la République en proposant le vademecum élaboré par le conseil des sages, des ressources pédagogiques, et ...une rentrée en musique.
- Il annonce le renforcement de la mixité sociale dans les établissements les plus favorisés en même temps qu'il développe les cités éducatives et met en œuvre l'expérimentation de la réforme de l'éducation prioritaire, et encourage le développement d'établissements publics internationaux.

Quant aux conclusions du Grenelle de l'Education, les quelques éléments développés dans cette circulaire interrogent :

S'il est question de la formation des enseignant-es, *le développement de la formation entre pairs* est la seule réponse mise en exergue.

A la question de la direction d'école la circulaire annonce l'augmentation des décharges et une future reconnaissance des missions.

Enfin, le programme maternelle 2021 et les documents d'accompagnement sont à peine évoqués.

Ce qu'en pense le SNUipp-FSU

Face à l'impréparation, aux protocoles successifs et à l'incohérence des préconisations, cet auto-satisfecit démontre que Jean-Michel Blanquer n'a pas su tirer les enseignements de la crise. Il impose la mise en place d'un plan de continuité pédagogique dès la rentrée comportant trois volets (organisation, pédagogique et numérique) sans même évoquer les moyens nécessaires à sa réalisation.

Elévation du niveau général, égalité des chances, transformation de l'école inclusive, valeurs de la République, revalorisation insuffisante des personnels, l'orientation se confirme.

Lors du lancement des GT du Grenelle, le ministre avait annoncé qu'il réunirait avant la fin de l'année scolaire les organisations syndicales afin de préparer la rentrée scolaire. Cette réunion n'est pour l'heure pas encore annoncée.

Au final cette circulaire de rentrée constitue un florilège des éléments de la campagne de communication sans fin de Jean-Michel Blanquer.